GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Rapport Budgets Primitifs 2025

1 DOCUMENT - Publié le 04 mars 2025



Budget primitif 2025
Note du Vice-Président

Préambule : cette note commente le diaporama présenté en séance.
Dans cette version les reports 2024 ne sont pas intégrés. De même, les affectations des résultats 2024 n'y sont pas car elles seront prononcées après le vote des comptes administratifs.

Synthèse

Le budget primitif 2025 s'inscrit dans la prospective 2021/2026 avec des enjeux que sont :

Le respect de la projection du PPI* maintenue à 90 millions dans l'objectif d'utiliser au plus près, la capacité à investir, et de contrôler la capacité à emprunter compte tenu des conditions actuelles observées sur les marchés bancaires.

La maîtrise de l'épargne brute avec des recettes de fonctionnement dont la courbe d'évolution semble vouloir s'aplanir durablement, et la progression des dépenses de fonctionnement et des coûts salariaux.

En investissement, les réalisations de l'année 2025 traiteront de la réhabilitation complète du gymnase de Garibaldi, de transition énergétique avec le déploiement de panneaux photovoltaïques, du programme d'aide pour l'amélioration de l'habitat, de la poursuite du programme d'installation de colonnes semi-enterrées et de l'ouverture de la Croix Verte pour un total proposé de 25,4 millions d'euros de mesures nouvelles. Le remboursement de la dette représente 2,0 millions d'euros.

Les recettes de fonctionnement 2025 seront suivies avec précision car l'absence d'évolution, aussi bien que des décalages dans la régularité de leurs versements pourraient générer des tensions sur la trésorerie de Grand Lac. Les bases fiscales devraient quant à elles évoluer de 1,7% compte tenu de l'inflation mesurée au 30 novembre 2024.

Face à des recettes qui, tout comme en 2024, évolueront globalement peu en 2025, les dépenses de fonctionnement devront être maîtrisées et les priorités budgétaires devront être identifiées. Le budget 2025 intègre en fonctionnement la dernière tranche d'ajustement de postes dans le cadre des réorganisations des services.

* Programme Pluriannuel d'Investissements : PPI

Budget Primitif 2025 – Note du Vice-Président
Service communautaire
page 1/27

BUDGET_PRIMITIF_2025.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 4,0 MO)

Déclarations Fonction Publique

Les 10 plus hautes rémunération

Aux termes de l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publ
https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/documents-budgetaires/rapport-budgets-primitifs-2025-37422?

ique, les régions, les départements, les collectivités territoriales de plus de 80 000 habitants, les ét ablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 80 000 habitant s publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées de s agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes fig urant parmi ces dix rémunérations les plus élevées.

Déclaration de nominations équilibrées des emplois fonctionnels

En application de l'article L.123-5 du code général de la fonction publique, les régions, les départem ents, les communes ainsi que les EPCI de + 40 000 habitants publient chaque année, sur leur site in ternet, la déclaration des nominations dans les emplois fonctionnels de direction, d'expert de haut niveau et de directeur de projet réalisées au cours de l'année précédentes.

Index mesurant les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

En application des articles L. 132-9-3 et suivants du code général de la fonction publique, les régio ns, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 40 000 habitants et gérant au moins cinquante agents permanents, doivent publi er annuellement leur résultat en termes d'égalité de rémunération entre les femmes et les homme s, sous la forme d'un index de l'égalité professionnelle ainsi que les actions mises en œuvre pour supprimer, le cas échéant, les écarts constatés.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.